

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 27 mai 1969

La séance est ouverte à deux heures.

[Français]

AFFAIRES COURANTES

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

M. H.-Pit Lessard (LaSalle) présente le 9^e rapport du comité permanent des transports et des communications, en français et en anglais.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

[Traduction]

LE BUDGET

DÉPÔT DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'aimerais déposer des exemplaires français et anglais des documents budgétaires d'usage, et je demande le consentement de la Chambre pour que ces documents soient publiés en appendice aux *Procès-verbaux* d'aujourd'hui et également en appendice au *hansard* du mardi 3 juin, alors que je compte présenter le budget.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

[Français]

LA LOI NATIONALE SUR LES TRANSPORTS

MODIFICATION VISANT LA CONCURRENCE LOYALE

M. Fernand-E. Leblanc (Laurier) demande à déposer le bill C-203, intitulé «Loi modifiant la Loi nationale sur les transports (Concurrence loyale des compagnies de chemin de fer)».

Des voix: Expliquez-vous.

M. Leblanc: Monsieur l'Orateur, ce bill vise à protéger l'entreprise privée de l'industrie du camionnage contre l'intrusion des chemins de fer dans le domaine du transport routier.

Il ne semble pas équitable que les compagnies de chemins de fer, qui reçoivent direc-

tement ou indirectement des subventions à même les deniers publics utilisent les montants ainsi octroyés pour concurrencer une industrie qui ne bénéficie pas des mêmes avantages et qui doit supporter ses propres frais.

De plus, dans l'intérêt du public, il est nécessaire qu'il y ait deux moyens de transport distincts qui se font une réelle concurrence, comme cela se pratique dans d'autres pays.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

[Traduction]

QUESTIONS ORALES

LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

LA POLLUTION—LES POURPARLERS ENTRE LE FÉDÉRAL ET LES PROVINCES—LA PRÉVENTION—LA BAIE PLACENTIA

L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le premier ministre. Lorsque la conférence fédérale-provinciale se réunira le 11 juin prochain, le premier ministre compte-t-il discuter avec les premiers ministres provinciaux la possibilité de tenir une autre conférence fédérale-provinciale, au début de l'été au plus tard, en vue d'élaborer, avec les trois paliers de gouvernement à travers le pays, un programme de coopération efficace, qui serait mis en œuvre dans le proche avenir, afin de combattre la pollution de nos eaux qui atteint un rythme alarmant à l'heure actuelle?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Il sera sans doute question de la pollution et le moment venu de discuter de la répartition des pouvoirs entre les deux niveaux de gouvernement, sujet qui figure à l'ordre du jour. Nous ne nous attendons pas d'en traiter en détail à la réunion de juin, mais nous comptons recevoir des rapports des comités de fonctionnaires. Nous saurons ensuite quelles dispositions prendre à propos des réunions futures, qu'elles aient lieu en juillet, en août ou même plus tard.

L'hon. M. Hees: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Dans la préparation de cette conférence, le premier ministre envisagerait-il d'offrir à l'industrie les mêmes stimulants qui se sont avérés très utiles en temps de guerre et qui ont facilité alors sa